

DEUX COURS ET UN IMMEUBLE

Témoignage de vingt femmes d'Abidjan sur leur vie quotidienne

Sarangbé KEITA

Sociologue, Université Nationale de Côte d'Ivoire, Institut d'Ethno-Sociologie, BP 865, Abidjan, Côte d'Ivoire

Introduction, présentation et conclusion de Philippe HAERINGER

MOTS-CLÉS : Habitat collectif — Femmes — Vie quotidienne — Temps quotidien — Budget (du ménage) — Vie conjugale — Polygamie — Enfants — Hygiène — Repas — Loisirs — Anthropologie de la vie citadine — Abidjan.

KEY WORDS : Collective dwelling — Women — Everyday life — Daily time — Household budget — Married life — Polygamy — Children — Health — Meals — Leisure — Anthropology of urban life — Abidjan.

1. Introduction

1.1. NATURE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Cette petite étude, travail d'étudiant réalisé sous ma direction en 1977 mais quelque peu remaniée dans sa présente version, participait à sa manière à une expérience dont l'objectif était de retrouver l'échelle de la vie réelle dans l'observation de la société Abidjanaise, en dépit d'une immensité numérique qui semblait condamner l'observateur à d'autres méthodes (1).

Le titre ne doit pas induire en erreur : qu'il ne s'agisse que du témoignage de vingt femmes dans une ville qui en contient un demi-million n'apparente pas ce travail à une enquête journalistique ni à un recueil d'anecdotes.

Au-delà des péripéties qui leur sont propres, ces femmes vivent une situation sociale, économique et culturelle qui est le lot de tout un milieu et dont on discerne facilement, au travers de quelques cas, les constantes.

Ces pages pourraient être plus fouillées, plus appro-

fondies si elles étaient davantage que le produit d'un simple stage d'initiation à la recherche. Elles vont cependant bien au-delà de ce que pourrait apporter un questionnaire impersonnel et nécessairement succinct auquel on croit souvent devoir se limiter en milieu urbain par souci de toucher le maximum de personnes. Or ce souci n'est légitime que pour certains ordres de faits.

Certains lecteurs enracinés dans le milieu décrit pourront s'étonner que l'on érige en faits l'observation « scientifique » des banalités quotidiennes. Mais il est temps qu'elles le soient, car elles ne sont pas aussi statiques et évidentes qu'elles en ont l'air. La familiarité des choses les font échapper au regard. Or si elles sont familières, c'est qu'elles occupent justement une place primordiale dans la vie des hommes.

D'autres lecteurs regretteront qu'en dépit du titre, les femmes ne parlent pas au fil de ce texte. Le genre de l'exercice (rapport de stage) en est partiellement responsable. Mais nous n'y perdons que des illustrations et des sensations. Le titre n'est pas erroné pour autant, car les longs entretiens auxquels se sont prêtées les femmes jour après jour sont bien assimilables à des témoignages.

(1) Voir aussi dans ce cahier l'article de Ph. HAERINGER : « Trois citadins jour après jour. Un Ébrié, un Baoulé et un Mossi dans la compétition abidjanaise ».

On sera peut-être aussi déçu du peu de romanesque de ces témoignages féminins. C'est probablement qu'ils n'ont pas été poussés suffisamment loin pour qu'il soit possible de discerner la palpitation des sentiments, des états d'âmes, les espoirs et désespoirs qui pourraient peut-être donner une autre ampleur aux faits recueillis. L'intention est plus terre à terre comme y incite d'ailleurs la notion de quotidienneté. Et il se trouve qu'à ce niveau au moins, au niveau de l'inventaire des données simples, des banalités de la vie de tous les jours, la présente enquête semble en effet conduire à une conclusion (qu'il conviendra certes d'étayer par une observation plus serrée) : la vie quotidienne de la femme, dans le milieu social étudié, paraît tourner à vide.

On ne peut dire qu'elle soit désarticulée : l'unité de lieu, la routine des tâches et des pauses lui donnent un semblant de cohérence, mais elle semble privée de toute sphère de référence ; à tout le moins les sphères sont brisées ou encore dans les limbes, impalpables, pas du tout enveloppantes. *Au rang des sphères brisées*, pour ces femmes souvent nées au village : la famille patriarcale, le cycle de la terre, le cycle éducatif de l'enfant. On en parle peu dans ces pages, mais suffisamment pour montrer que le village, les vieux principes d'éducation, d'hygiène, d'alimentation, ou ceux qui régissent les rapports mari-épouse et épouse-coépouse jouent encore leur rôle, mais comme privés de leur finalité, de leur justification, de leur infaillibilité.

Au nombre des sphères proposées par la cité moderne mais imparfaitement perçues par les femmes rencontrées, voire non sensibles à elles en tant que systèmes : la vie conjugale et la famille nucléaire, la vie professionnelle, la consommation culturelle. La famille nucléaire est un état de fait, imposé par les conditions de l'habitat locatif urbain, encore que la polygamie reste très pratiquée (et pâtit de ces conditions d'habitat qui la dénature). Mais la vie conjugale et les relations parents-enfants qui pourraient donner un contenu à la famille nucléaire sont, on le verra, très fragmentaires. La vie professionnelle des femmes de notre échantillon est elle-même fort rudimentaire (sauf exception) généralement insuffisante à leur donner une identité et à les tendre vers un but. Quant à l'accès à la culture urbaine, que dire de femmes analphabètes et ignorant la langue des mass-media ?

L'apparente frivolité de la principale espérance avouée, « avoir davantage d'argent pour avoir davantage de pagnes et de bijoux » pourrait conduire au pessimisme. Mais on se rassure au spectacle de la tranquille aisance qui émane des attitudes, de la gestuelle de ces femmes pourtant déracinées et qui restent, en dépit de tout, les gardiennes d'un certain bien-être.

1.2. TERRAINS D'ENQUÊTE ET CARACTÈRES DE L'ÉCHANTILLON

Accomplie dans le cadre d'un stage de trois mois de vacances scolaires (intercalé entre la licence et la maîtrise), l'enquête fut conduite sur trois terrains : une cour collective dans un quartier central et ancien (Adjamé-Cocody), une autre cour collective dans la banlieue d'Abobo-Gare, un immeuble à étages dans un ensemble d'habitat social récent, érigé dans le secteur de Yopougon. Au total, une vingtaine de femmes ont été rencontrées, chacune s'étant prêtée à plusieurs entretiens.

La première cour est vétuste et « saturée », l'espace-cour proprement dit, au centre du lot, étant réduit à sa plus simple expression. Plusieurs logements s'ouvrent non pas sur cet espace, mais sur des couloirs interstitiels. Les équipements sanitaires, très sommaires, sont collectifs. Il n'y a qu'une cuisine, réservée à la famille propriétaire, qui réside sur place. Les autres familles font leur cuisine sur le pas de leur porte. Pas d'eau, mais l'électricité. Cette cour est cependant loin d'être la plus frustrée du quartier, bien au contraire, et le quartier lui-même est l'un des plus présentables des vieux lotissements.

La cour d'Abobo-Gare est plus spacieuse et plus récente, mieux bâtie et moins encombrée. Les logements sont beaucoup plus vastes (40 m² contre moins de 20 à Adjamé) et comprennent trois pièces au lieu de deux. A chaque logement correspond, dans la cour, une cuisine et une cabine sanitaire.

Les appartements de Yopougon sont des 3-4 pièces de conception moderne et équipés selon les normes minimales en vigueur. Ils disposent notamment de plusieurs points d'eau privés et internes au logement : évier, bac à linge, douche et sanitaire. Et les immeubles, espacés, donnent sur des pelouses et des arbres.

En dépit de ces différences importantes dans le niveau d'habitat, on a affaire dans les trois endroits à la même couche sociale. Sauf exception, tous les chefs de ménage locataires sont des chauffeurs, salariés d'entreprises modernes (le groupe propriétaire d'Adjamé, quant à lui, est composé de veuves et divorcées). Il faut dire que le niveau des loyers n'est pas aussi fortement disparate que l'on pourrait croire. La situation centrale d'Adjamé-Cocody, la situation excentrique d'Abobo-Gare et les bonifications dont bénéficient les appartements des sociétés immobilières à vocation sociale, atténuent grandement les écarts : le réduit de deux pièces, à Adjamé, est à 8.000 F CFA, le trois pièces spatieux d'Abobo-Gare à 10.000 F, l'appartement neuf et équipé de Yopougon à 18.000 F. Les écarts de salaire selon l'ancienneté et l'employeur, les aléas du marché locatif dans une conjoncture de crise du logement, la difficulté d'accès

au logement social type Yopougon suffisent à rendre compte de la différence des dépenses consenties pour leur logement par des chefs de ménages qui gagnent tous plus de 50.000 F CFA (1977).

Sur le plan des origines ethniques on a également essayé de ne pas trop disperser l'échantillon, sans pour autant chercher à le rendre à tout prix homogène. La plupart des femmes qui le composent témoignent de la rencontre du Nord et du Sud ivoiriens. La cour d'Adjamé est un creuset de métissage dioula-baoulé, l'élément baoulé étant féminin. La cour d'Abobo-Gare est peuplée de Dioula, généralement issus du sud malinké ivoirien, mais presque tous nés dans les villes forestières de l'Ouest ou du Centre-Ouest. Enfin, les appartements de Yopougon sont yacouba, c'est-à-dire que leurs occupants appartiennent à ce qu'on appelle les Mandé du Sud, groupe ethnique de contact par excellence.

Par le choix de ces trois groupes de voisinage on a donc bien puisé au cœur de la société ivoirienne, mais chaque groupe a son caractère propre, parfaitement repérable dans la mosaïque sociale. On peut donc apprécier les limites de sa représentativité.

Mais le principal avantage du regroupement de l'observation sur trois unités de voisinage est de placer l'observateur dans des conditions comparables, au moins partiellement, à celles d'une monographie villageoise, où le capital de confiance s'accumule en cours d'enquête, tandis que s'accroît la connaissance du contexte physique et humain dans lequel se meuvent les personnages observés.

1.3. IDENTITÉ DES FEMMES CONSULTÉES

Voici succinctement la composition des ménages visités, vue à travers l'identité et la situation de chaque femme. Le corps du texte traitera globalement de chaque cour ou immeuble, mais évoquera ici ou là les singularités de tel ou tel ménage ou les attitudes de telle ou telle femme.

Adjamé

Logement 1

Adjoua B., Baoulé des environs de Bouaké, veuve de 50 ans, amie de la famille propriétaire, exemptée de loyer. Entretien par sa nièce, qu'elle a élevée et dont les enfants ont longtemps vécu chez elle. Était couturière. Revend des casseroles dans le quartier.

Logement 2

Sata S., Dioula de Bobodioulasso, veuve du propriétaire, 33 ans. Elle a trois enfants dont l'aîné est

élève à Bouaké. Entretien par son neveu et son amant. Vend des gâteaux devant la cour.

Maimouna K., Dioula née à Abidjan, fille célibataire du propriétaire, 18 ans. Attend un enfant. Partiellement entretenue par son fiancé. Dactylographe, cherche du travail.

Aminata S., Dioula de Bobodioulasso, grande sœur de Sata, divorcée, 34 ans. A laissé son mari et ses filles à Bobodioulasso, pour gagner Abidjan avec son plus jeune enfant. Entretien par son amant.

Fatoumata D., Dioula de Bobodioulasso, nièce de Sata, 26 ans, mariée et réside à Abobo mais passe toutes ses journées chez sa tante. Ses deux premiers enfants sont élevés à Bobodioulasso par ses parents. Le troisième, en bas âge, est avec elle. Vend des mangues pendant la saison.

Logement 5

Adjoua N., Baoulé de Dimbokro, 29 ans, mariée à un Dioula de Bassam, qui entretient dans cette ville un autre ménage. Son mari est commis. Elle a deux enfants dont un naturel. Vivent en outre dans le logement un fils et une nièce de son mari. Vend des gâteaux devant la cour.

Logement 6

Adjoua Simone K., Baoulé de la région de Dimbokro, 28 ans, épouse d'un Dioula de Dimbokro, chauffeur. Elle n'a pas d'enfants. Apprend la couture. Vend des oranges devant la cour.

Logement 9

Mariam T., Malienne de Koutiala, 25 ans, épouse d'un Dioula ivoirien de Bouaké, chauffeur. Elle a un enfant. Vend quelques arachides devant la cour.

Logement 10

Panda D., Peulh de Guinée, 18 ans, récemment arrivée dans un groupe de quatre frères dont l'un est son mari, boutiquier. Elle a deux enfants.

Abobo-Gare

Logement 1

Fanta T., Malinké ivoirienne née à Daloa, 34 ans, seconde épouse d'un Dioula né à Bouna, chauffeur, dont la première femme est à Daloa. Mère de 3 garçons.

Logement 2

Djessou C., Malinké ivoirienne née à Gagnoa, 34 ans, première épouse d'un Malinké de Séguéla, chauffeur. Elle a sept enfants dont s'occupe sa mère. Son commerce de tissu est très prenant. Économiquement indépendante.

Fanta C., Malinké ivoirienne née à Man, 34 ans, coépouse de Djessou, mère de 4 enfants. Petit commerce ambulancier de gélules médicamenteuses.

Logement 4

Fanta H., Malinké ivoirienne née à Man, 34 ans, première épouse d'un Dioula des environs d'Odienné, chauffeur. Elle a quatre enfants avec elle et deux filles mariées.

Maryam H., Malinké ivoirienne née à Abidjan, 29 ans, coépouse de Fanta. Mère d'un enfant naturelle, élevée chez son père.

Logement 6

Mariam B., Dioula de Bouna, 29 ans, première épouse d'un Dioula de Bouna, chauffeur. Elle n'a pas d'enfants. La coépouse de 18 ans vient d'arriver. Le ménage comporte en outre deux jeunes nièces de son mari.

*Yopougon**Appartement 1*

Madeleine T., Yacouba née près de Danané, 45 ans, première épouse d'un Yacouba chauffeur. Ses trois enfants, dont deux de près de vingt ans, vivent avec elle. A cessé un commerce d'*attiéké* (1) et d'ignames frites devant les cinémas.

Catherine Y., Yacouba née près de Danané, 25 ans, seconde épouse du même. Elle a deux enfants. Vend des beignets devant l'immeuble.

Pierrette C., Yacouba née près de Danané, 22 ans, troisième épouse du même. Elle a un enfant. Le ménage comprend en outre deux adolescents issus d'un quatrième lit, une nièce de vingt ans et un jeune neveu. Vend des beignets devant l'immeuble.

Appartement 2

Marqueline G., Yacouba née près de Danané, 27 ans, mariée à un Yacouba chauffeur, mère d'un enfant.

2. Deux cours au centre (Adjamé) et à la périphérie (Abobo)**2.1. LE CADRE HABITÉ ET LA VIE COLLECTIVE***Adjamé-Cocody*

La cour où nous avons effectué notre enquête est une cour communautaire de 11 logements. Chaque logement comprend deux pièces sauf le logement 2 qui en a trois. Le 3 et le 9 sont composés d'une seule pièce (voir le plan de la cour).

L'espace cour est très réduit et est rectangulaire. La cour est entièrement cimentée et il n'y a pas d'arbre. Il n'y a qu'un fil de fer qui traverse la cour et qui sert à sécher le linge. Mais le toit-dalle de la maison principale, c'est-à-dire celle du propriétaire, tient lieu de séchoir. Les femmes y grimpent en sautant sur la murette de la douche.

Devant la porte de chaque logement, chaque femme a son baril d'eau qu'elle remplit quotidiennement pour 50 F (2). L'eau courante existait mais on a dû la supprimer parce que les locataires ne payaient pas régulièrement. Par contre, il y a l'électricité et chaque locataire a son compteur électrique (ces compteurs sont installés dans le couloir d'entrée de la cour).

L'équipement sanitaire est rudimentaire. Il y a trois douches et deux toilettes pour toute la cour. Les douches sont au bout de chaque couloir (voir croquis). Les femmes sont chargées de l'entretien mais les WC sont très sales. Il y avait un roulement pour laver les toilettes. Il s'est trouvé que la locataire du logement 8 ne voulait jamais assurer son service. Aussi les femmes ont-elles décidé de ne plus s'occuper des WC. Les conditions d'hygiène sont très mauvaises.

La cuisine est minuscule et ne peut contenir beaucoup de foyers. Aussi est-elle réservée uniquement aux veuves du propriétaire de la cour et à la vieille B. Adjoua. Les autres font leur cuisine devant leur porte.

Les logements sont très étroits (20 à 25 mètres carrés) et paraissent surchargés par rapport au nombre de personnes qui y habitent. Dans le logement 2, il y a 13 personnes, 8 personnes au logement 5.

(1) Voir note p. 524.

(2) Toutes les sommes évoquées dans cette étude seront exprimées en francs CFA. Un franc CFA vaut 0,02 francs français.



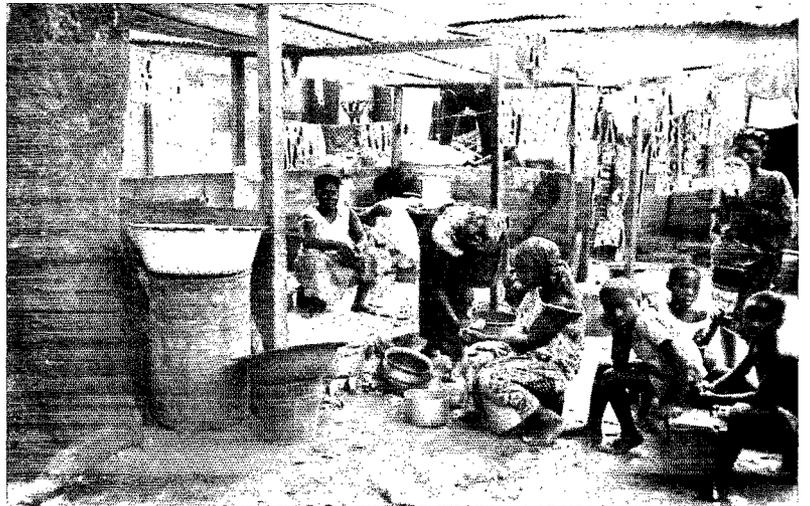
Objets et attitudes dans quelques cours...

1. A chaque porte correspond un logement locatif.
Persiennes. Claustres. Barrils d'eau. Chaise longue.
Local cuisine à gauche

2. Conversation à trois. Au premier plan, sous l'abri-cuisine, écuelles-calebasses et cuvettes de mil



3. Le coin-cuisine collectif est au centre de la cour, sous un vieux manguier. La lessive vient d'être faite



.....des vieux quartiers d'Abidjan

4. Cour et puits bétonnés. Cuvettes et marmites. Au fond, trois cabines de douche entre le bâtiment d'habitation (persiennes et claustras) et les murs noirs de la cuisine



5. Une réunion d'association féminine



6. Vaissellier sous un énorme bouquet de taro.

(Photos et légendes de Ph. HAERINGER — clichés de 1968)

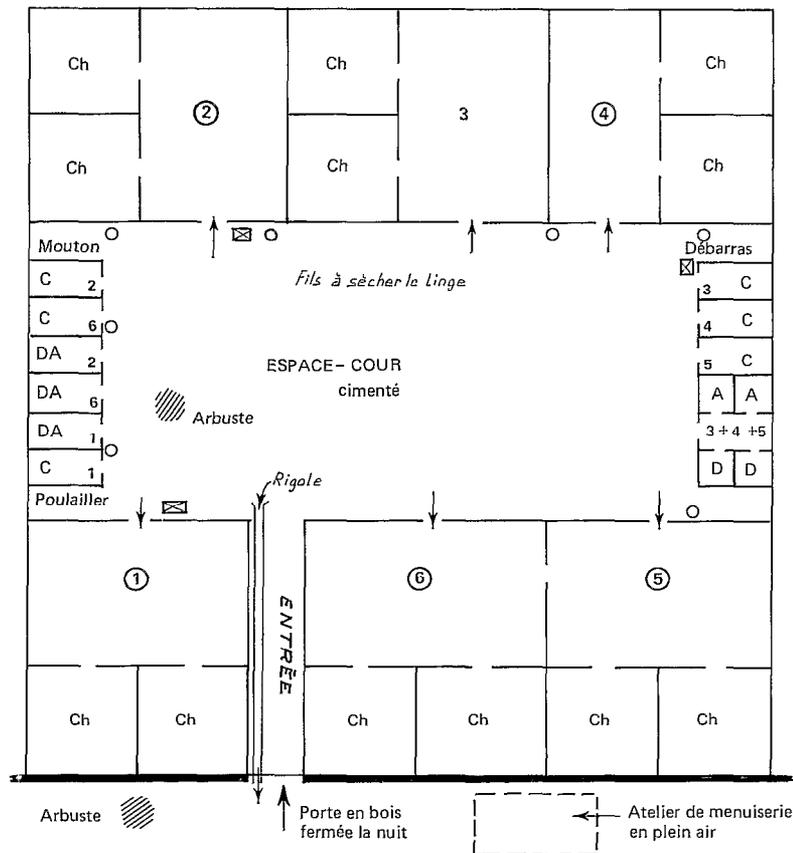


FIG. 2. — Plan de la cour d'Abobo-Gare. (Cf. légende de la figure 1)

Elles vont souvent ensemble au marché, bavardent tout en vendant leurs gâteaux, leurs oranges devant la cour. Cependant, il y a quelquefois des conflits entre les mères au sujet de leurs enfants mais cela n'est jamais très grave car il y en a toujours une qui s'interpose et calme les différents partis. Les propriétaires entretiennent des relations cordiales avec leurs locataires. Il n'y a vraiment pas de conflit avec eux. La vieille B. Adjoua apparaît comme une mère pour tous dans la cour : on lui doit du respect et on a très souvent recours à ses conseils.

Dans la cour, on note une certaine diversité ethnique : il y a des Baoulé, des Malinké, des Gouro, des Peulh ; ce sont les femmes qui sont baoulé mais elles sont mariées à des musulmans. Elles ont adopté cette religion. Les Gouro aussi sont musulmans. On essaie d'intégrer les Peulh. Les autres femmes apprennent le dioula à la dame peulh : elles la chahotent quelquefois. Déjà elle sait traduire : eau, viens, va, donne, sel, feu en dioula.

Abobo-Gare

Contrairement à la cour d'Adjamé, la cour d'Abobo-Gare est spacieuse et n'est composée que de six logements. Chaque logement comprend trois pièces dont deux chambres à coucher et un grand salon. Le surpeuplement est moins évident qu'à Adjamé et la cour est récente : elle a moins de quatre ans.

L'espace cour est vaste et entièrement cimenté et il n'y a qu'un seul arbre, en face du logement 1. Le couloir d'accès à la cour, appelé « bolon », est doté d'une porte en bois que l'on ferme tous les soirs avant de se coucher. Devant chaque logement sont disposées une ou deux barriques d'eau. Dans la cour, il n'y a pas d'eau courante et c'est ce qui explique la présence de barriques d'eau, remplies chaque jour pour 50 F. Les femmes achètent l'eau dans la cour d'à côté à quelque dix mètres. A côté des barriques d'eau se

trouve un vaisselier qui est soit une table très basse ou un contreplaqué disposé sur 4 briques, ou une grande corbeille.

La cour a l'électricité et chaque logement possède un compteur sur un pan extérieur du mur du logement. Chaque logement a aussi une cuisine. Les couloirs compris entre les cuisines et les logements servent souvent de poulailler (logement 1), d'abri pour le mouton (logement 2), de débarras pour le logement 4. La cour est traversée par quatre fils accrochés aux bois de charpente des cuisines et sur lesquels on sèche le linge.

L'équipement sanitaire est rudimentaire tout comme à Adjamé mais l'avantage, ici, est que chaque logement a ses toilettes (généralement couplées avec la douchière) (1) que chaque femme entretient convenablement.

Les logements sont assez spacieux (30 à 40 mètres carrés) mais le 4 semble bien étroit pour le nombre de personnes qui y habitent (le mari, ses deux épouses, les enfants et neveux, soit 14 personnes).

L'ameublement est sommaire dans certains logements (logement 5). Cependant là où les enfants sont nombreux, il est presque inexistant. C'est le cas du logement 4. Dans le salon s'entassent de nombreux tabourets. Sur une table se trouve une télé. Ce salon sert de chambre à coucher pour les enfants le soir.

Ailleurs le salon est divisé en deux selon la disposition des meubles : là où sont placés les fauteuils, c'est le salon, et l'autre partie sert de salle à manger. On y trouve une table recouverte de toile cirée multicolore, des chaises, un buffet. Sur le buffet est rangé le poste radio qui est ouvert toute la journée. Non loin de la table, se trouve un réfrigérateur (logement 6) ou un canari contenant de l'eau.

Aux murs sont accrochées des photos de parents, d'enfants, des calendriers, des toiles, des calebasses peintes. Les logements 1, 2 et 6 sont les mieux décorés. Dans les chambres à coucher règne un ordre impeccable. Chaque co-épouse aspire à avoir la chambre la plus belle. chacune d'elles a un grand lit toujours bien dressé avec des draps fleuris. Au fond de la chambre, sur le mur, certaines ont tendu des pagnes tissés de couleurs vives (bleu, rouge, vert, orange). Dans un autre coin de la pièce, elles ont une table sur laquelle elles rangent leur vaisselle (qu'elles ont reçue lors de leur mariage et qu'elles n'ont jamais utilisée). Sous cette même table s'empilent des casseroles, des calebasses. Cette vaisselle est un objet de

ferté et de soins car chaque fois qu'elles ont le temps, elles l'époussettent. Près de cette table, elles ont soigneusement rangé leurs malles. Quelques femmes ont une armoire dans laquelle elles rangent leurs habits. Aux portes et aux fenêtres, il y a des rideaux multicolores.

Tous les ménages sont locaux. Le propriétaire réside à Dakar et la cour est gérée par son petit frère qui habite Anyama. Une parfaite entente existe entre les maris. Ils sont tous chauffeurs de profession : trois travaillent chez Agripac (2) et deux à la Sotra (3). Peut-être que le fait d'exercer le même métier les rapproche davantage. Il faut faire intervenir le facteur ethnique. Ils sont tous malinké de Côte d'Ivoire (Odienné, Bouna Séguéla).

L'entente entre les femmes, par contre, n'est pas totale. Elles se querellent souvent à cause de leurs enfants ou entre épouses. Dans la cour d'Abobo-Gare apparaît la polygamie. Chaque homme a deux femmes.

2.2. LA VIE DU MÉNAGE

L'emploi du temps quotidien

Toutes les femmes sont matinales car dès 5 heures du matin elles se lèvent pour chauffer de l'eau pour leur mari. Elles font leur prière (les femmes que nous avons interrogées sont toutes musulmanes sauf la vieille Adjoua). Ensuite, elles préparent le petit déjeuner et à 6 heures le mari doit être parti. Certains hommes partent vers 7 heures mais ils se lèvent tôt afin de prier (la prière doit se faire avant le lever du soleil).

Une fois le mari parti, elles font leur vaisselle, balayent la maison et le pas de porte, se lavent à leur tour et s'habillent pour aller au marché. Elles y vont vers 8 heures et en reviennent vers 9 h 30. Elles s'affairent pour préparer le repas de midi entre 10 heures à 12 heures. Celles dont les maris ne rentrent pas à midi vont au marché vers 10 h 30. Elles prennent tout leur temps. Elles ont affirmé qu'à partir de 10 h 30 il y a moins d'affluence au marché. Elles font leurs achats sans bousculade. Elles achètent quelquefois moins cher car les vendeuses en fin de matinée liquident quelques marchandises.

Après le repas de midi, la vaisselle et le balayage, celles qui se sentent fatiguées font la sieste de 13 heures à 14 h 30. D'autres, par contre mettent ce temps à profit pour se faire belles. Elles refont leurs tresses

(1) WC reliés à une fosse septique, puis à un puits perdu, techniques désormais complètement assimilées au modèle de la cour.

(2) Agripac : société d'État chargée d'organiser le marché alimentaire de gros (halles d'Abidjan).

(3) Sotra : Société des Transports urbains d'Abidjan.

ou celles de leurs fillettes. Certaines font raccommo-der leurs habits par les « *loclo-loclo* » qui sont des tailleurs ambulants d'origine nigériane et qui se font annoncer par le cliquetis de leurs ciseaux. La majorité des femmes sont incapables de faire le moindre travail de couture ou de repassage. Vers 14 h 30, elles font la prière.

A Adjamé, les vendeuses de gâteaux préparent la pâte pour faire leurs gâteaux ; ensuite, elles les font frire. Vers 16 h, elles font leur prière avant d'aller à la corvée de l'eau. Elles y vont à 2 ou 3. Elles achètent l'eau à quelque cent mètres de leur cour. Une bassine d'eau vaut 5 F et il faut 50 F pour remplir une barrique. Aussi assiste-t-on à un va-et-vient entre leur cour et le point de vente de l'eau.

Vers 16 h 30, elles font la toilette de leurs enfants. Vers 17 heures elles s'occupent de leur cuisine, préparent la sauce ou le riz. Une fois la cuisine terminée, elles s'occupent d'elles-mêmes. Elles prennent une douche (se lavent au savon), s'habillent et attendent le retour de leur mari. Quand ce dernier arrive vers 18 h ou 18 h 30, elles déposent un seau d'eau dans la douche pour qu'il puisse se laver. Puis c'est la prière. Les époux ne prient pas ensemble. Dès que la femme a donné l'eau au mari, elle se retire pour prier. L'homme ne priera qu'après sa douche.

A 19 heures, les femmes servent le repas. Après le manger, elles regardent la télé ou alors se retrouvent chez l'une d'entre elles pour bavarder. Certaines d'entre elles sont de véritables animatrices. C'est le cas de la locataire du logement 1 à Abobo-Gare. Chacune vient chez elle pour bavarder.

Nous avons pu constater que nos femmes n'ont pas beaucoup de temps pour aller rendre visite mais elles trouvent chaque fois, entre deux besognes, le temps d'aller bavarder un peu dans la cour voisine. Sous prétexte d'aller demander du sel ou n'importe quel autre condiment (qu'elles peuvent trouver d'ailleurs dans leur cour) elles vont dans la cour d'en face ou d'à côté demander ce qui leur manque. Elles y restent au moins quelque dix bonnes minutes à bavarder.

Un dimanche sur deux est consacré aux visites hors du quartier. Elles vont rendre seules (sans leur mari) visite à des amies, à des parents ou beaux-parents à Treichville, Marcory, Port-Bouët. Nous avons constaté que celles qui sont à Abobo-Gare ont tendance à venir vers Abidjan tandis que celles

d'Abidjan vont vers Abobo-Gare. Ces visites ont lieu l'après-midi de 13 heures à 18 heures. Elles rentrent vers 18 heures pour préparer le riz et donner de l'eau au mari pour qu'il puisse se laver. Quelquefois elles vont aux baptêmes et c'est l'occasion pour se retrouver entre amies. Les baptêmes ne durent que quelques heures (3 à 4 heures) et ont lieu dans la matinée. En ces moments, les femmes s'entraident pour la cuisine. Chacune dans la cour a au moins une amie. Lorsque l'une d'entre elles doit aller au baptême, elle demande à son amie de lui faire sa cuisine (faire la sauce ou le riz).

Le budget

Chaque femme a 7.500 francs pour la sauce (1) lorsqu'il s'agit d'un ménage bigame et 15.000 F dans les ménages monogames. Cette somme est constante quelque soit la situation du mari et le nombre de personnes à nourrir. Les femmes n'ont que 500 F par jour pour leur sauce et ont à nourrir plus de cinq personnes. Aussi sont-elles obligées de compléter et elles arrivent tout juste au bout de leur mois. Il faut tenir compte aussi des imprévus. Souvent il y a des étrangers qui arrivent et il faut augmenter la ration. L'argent de la popote n'est pas pour autant augmenté par le mari. La femme doit donc faire face à ces nouvelles dépenses. Nos femmes à Adjamé ne nous ont jamais parlé de reliquat (du budget familial) puisqu'elles sont obligées de participer elles aussi. Aussi tiennent-elles un petit commerce.

A Abobo-Gare, les maris qui travaillent chez Agripac rapportent souvent des condiments, de la viande, de l'igname. Dans ce cas-là, elles ont un reliquat de 500 à 1.000 F par mois. Avec ce reliquat, elles s'achètent des boucles d'oreilles, des foulards ou des friandises (*aloko* (2), *frigolo* (3), yaourts) ; souvent elles économisent en vue de s'acheter des corsages ou envoyer de l'argent au village à leur mère (2.000 ou 5.000 F). Il faut noter ici qu'il y a une volonté de mettre de l'argent de côté, de grignoter un peu sur le budget familial. Ce budget, d'ailleurs, est mal établi car il n'y a pas d'autres prévisions que la nourriture. On ne met rien de côté pour les imprévus, les maladies. On ne prévoit pas de somme d'argent fixe pour les parents restés au village. Le budget familial est différent du budget de la femme c'est-à-dire l'argent qu'elle a de son commerce. Elle l'utilise pour elle-

(1) Pour la sauce : autrement dit pour les repas. Comme on le verra plus loin, c'est dans la sauce que se trouvent réunies toutes les composantes du repas, hormis les féculents. Au budget « sauce » s'ajoute la fourniture — par le mari — du féculent principal, le riz, sous la forme d'un ou de deux sacs de 60 kg au début de chaque mois.

(2) *Aloko* : rondelles de bananes plantain frites dans l'huile.

(3) *Frigolo* : petits cubes de glace au jus d'orange montés sur des bâtonnets. Prononcer : *figolo*.

même et elle ne l'inclue pas dans le budget familial bien qu'il y ait de temps en temps des ponts.

Les repas : rythmes et composition

Il y a en général trois repas par jour.

Le petit déjeuner

Ce petit déjeuner est pris entre 6 heures et 7 heures du matin et les femmes doivent se lever tôt pour le préparer pour que le mari puisse manger avant d'aller au travail. Ce petit déjeuner se compose soit de café, soit de bouillie de riz ou mil.

. LA BOUILLIE DE MIL

La farine de mil est travaillée avec de l'eau (un verre d'eau pour une calebasse moyenne remplie à moitié). On obtient de petites boules. Entre temps on fait bouillir de l'eau. Dans cette eau bouillante, on verse progressivement les petites boules de mil. On prend soin de ne pas les laisser se coller en remuant constamment. On laisse bouillir 10 minutes et on ajoute ensuite un jus de citron, du sucre ou du miel. On laisse encore bouillir pendant 5 minutes. Lorsque la bouillie devient épaisse, on arrête la cuisson. Cette bouillie est servie chaude.

. LE CAFÉ AU LAIT

La préparation de cette bouillie demande plus de temps que de faire du café le matin. Aussi la plupart du temps les ménagères préfèrent faire du café. Elles achètent, selon le nombre de personnes, un à deux pains par jour. Elles ont en provision une boîte moyenne de nescafé, une grande boîte de lait concentré et un paquet de sucre. Le beurre est rarement acheté car sa conservation poserait des problèmes puisque la plupart des femmes n'ont pas de réfrigérateur. Ces différents éléments composant le petit déjeuner sont achetés par le mari et cela n'est pas compris dans le budget des femmes.

. RIZ SAUCE AU PETIT DÉJEUNER

Souvent, il reste du riz et de la sauce de la veille. Les femmes le réchauffent et cela est fort apprécié car c'est beaucoup plus consistant que le café ; ce genre de déjeuner est plus courant dans les familles nombreuses. C'est le cas du logement 4 à Abobo-Gare et du logement 2 à Adjamé.

Le déjeuner

Ce déjeuner est beaucoup plus important que le premier de par la quantité. Les plats sont à base de riz, de maïs, d'igname ou de banane. On note cependant une variation saisonnière en ce qui concerne l'igname et la banane. Depuis fin août, le marché abonde de nouvelles ignames mais elles coûtent assez cher. On peut acheter une igname moyenne à 300 F la pièce.

Pour midi, les femmes préparent du foutou (1) d'igname, ou du riz, ou du *tô*.

. LE RIZ

On fait bouillir de l'eau (elles prennent la quantité nécessaire pour faire cuire leur riz). Elles y versent le riz préalablement trié, lavé. Elles laissent bouillir pendant 10 minutes environ puis elles laissent cuire à petit feu.

. LE TÔ

Il s'agit d'une pâte à base de maïs. On met à bouillir un peu d'eau. La moitié de cette eau est renversée dans une calebasse. On y ajoute un peu d'eau froide pour la tiédir. Ensuite on y verse la farine de maïs. On remue afin d'avoir une pâte assez fluide. On verse ce mélange dans le reste de l'eau bouillante dans la marmite. On remue à l'aide d'une grande spatule. La pâte est cuite lorsqu'elle colle à la spatule. A l'aide d'une cuillère en bois, on sert la pâte dans les différents plats. Ce *tô* s'accompagne de sauce gombo (frais ou sec) ou de sauce feuilles.

. LA SAUCE FEUILLES

On fait revenir la viande ou le poisson fumé dans de l'huile d'arachide ou de l'huile de palme avec un peu d'oignon. On y ajoute un peu de tomate en purée. Ensuite, on y verse de l'eau afin de recouvrir la viande. Dans une casserole, les feuilles de haricot, de « *dà* » (*Hibiscus sabdariffa* ou « oseille ») ou d'épinard sont mises à bouillir. Une fois bouillies on les écrase dans un petit mortier. Ces feuilles sont ensuite ajoutées à la viande. On laisse bouillir puis on ajoute un peu de pâte d'arachide. On laisse s'épaissir, on sale et la sauce est prête lorsque la viande est cuite à point.

. LA SAUCE GOMBO (frais ou sec)

On fait cuire la viande ou le poisson comme précédemment décrit. Lorsque la sauce bout, on ajoute les

(1) Foutou : pâte consistante et moulée obtenue par cuisson et pilage d'un tubercule (igname, manioc) ou de la banane plantain.

gombos (1) frais finement hachés. On laisse bouillir tout en remuant de temps en temps avec une spatule. Pour le gombo sec ou « djoungbéle », on ajoute l'ingrédient quand la sauce bout et lorsque la viande est presque cuite. On remue avec une spatule. Lorsque la viande est cuite et que la sauce est devenue gluante, on arrête la cuisson. Pour le riz, on prépare souvent de la sauce aubergine, de la sauce graine (2) ou de la sauce arachide.

LES SAUCES AUBERGINE, ARACHIDE

Ici on ajoute à la sauce (décrite ci-dessus) les aubergines bouillies et écrasées ou la pâte d'arachide. On arrête la cuisson lorsque la sauce s'épaissit.

Le dîner

Le soir, on a à peu près la même chose qu'à midi. Les ménagères préparent la sauce pour midi et le soir. Cela revient moins cher que de faire deux sauces différentes. On mange entre 19 heures et 20 heures.

Les repas : scénario

Un repas est l'occasion de se retrouver car il réunit autour du chef de famille les amis, les neveux et les enfants. Il faut noter cependant que les hommes et les femmes ne mangent pas ensemble. A Abobo-Gare, les maris qui travaillent chez Agripac et qui ont le même horaire mangent ensemble dans le logement 1 c'est-à-dire chez le plus âgé d'entre eux. Chaque femme apporte là le plat de son mari et cela avant son arrivée. Ils mangent un peu de chaque plat. Les deux autres travaillant à la Sotra ne font pas partie de ce groupe car ils n'ont pas les mêmes heures. Aussi leurs femmes gardent-elles leur repas. Les coépouses de chaque logement mangent ensemble avec leurs fillettes ce que la femme de « service » a préparé. Mais ce n'est pas le cas au logement 4 où l'une des femmes n'est presque jamais là. Son commerce la retient hors de son ménage la plupart du temps. Pour le dîner, elles mangent séparément, puisqu'elles ne se parlent pas.

A Adjamé, les hommes ne peuvent revenir chez eux à midi. La plupart travaillent en zone industrielle ou au port. Aussi le repas de midi ne revêt pas la même importance qu'à Abobo-Gare. Cependant les femmes restées à la maison préparent soit de l'igname bouillie, soit du manioc qu'elles mangent avec des

sardines en boîte ou de l'huile de palme. Souvent elles achètent de l'*attiéké* (3) et du poisson frit. Mais ce n'est pas le cas dans la famille du propriétaire où le repas du midi reste important car cette famille n'est composée que de la veuve et des enfants. Elle prépare donc pour elle-même et ses enfants.

Les hommes ici ne mangent pas ensemble. Le soir, chacun mange dans son logement avec ses fils. Les femmes de chaque logement prennent leur repas dehors. Elles mangent dans un même plat. Les repas sont pris en même temps c'est-à-dire à la même heure.

L'incidence du ramadan

Le Ramadan amène un surcroît de travaux pour les ménagères. Les loisirs sont réduits pendant cette période car il s'agit d'un mois d'austérité :

— les femmes se réveillent plus tôt que de coutume. Elles se lèvent vers 4 heures du matin, chauffent de l'eau pour leurs maris qui vont ensuite prier ;

— elles préparent ensuite le « *sougouri* » composé de différents plats c'est-à-dire en général un plat en sauce (riz, *tô* ou *foutou*) suivi d'une bouillie sucrée (riz ou mil) ou de café au lait et de pain. Il s'agit d'un petit déjeuner consistant que l'on mange avant le lever du jour pendant le mois de carême. Pour gagner du temps, les ménagères préparent les sauces la veille. Le matin de bonne heure, elles font cuire le riz ou autres aliments (ignames, bananes, etc.).

Vers 6 heures du matin, elles font la vaisselle. Elles gardent une partie de ces plats pour le petit déjeuner et le déjeuner des enfants à midi. Ensuite, elles balaient la maison. Vers 8 heures, elles partent pour le marché pour en revenir vers 9 h 30. Vers 10 heures, elles font la corvée de l'eau. Ensuite vers 11 heures, elles réchauffent le plat des enfants. Elles se reposent jusqu'à 15 heures. Elles doivent préparer le repas du soir appelé le « *sounatiguè* » qui est aussi composé de différents plats :

— d'abord il y a la bouillie de mil précédemment décrite. Ca peut être aussi de la bouillie de riz mais le mil est plus apprécié ;

— ensuite il y a le *foutou* ou le riz ou le couscous accompagnés des sauces précédemment citées ;

— souvent, elles font en plus des frites de pommes de terre, de la salade et de la viande frite ou du poisson braisé avec de l'*attiéké* ;

(1) Gombo : fruit vert (capsule de la longueur d'un doigt) d'*Hibiscus esculentus*.

(2) Sauce graine : sauce à l'huile de palme, rouge comme la pulpe de la « noix » de palme ou « graine ».

(3) *Attieké* : semoule de manioc de fabrication domestique ou artisanale.

— comme boisson, il y a du jus de gingembre au citron.

Vers 18 heures, il faut « couper » le jeûne. On boit d'abord un peu d'eau avant de faire la prière de 18 heures 30 (1). Ensuite, on boit la bouillie et du jus de gingembre. On veille à ne pas trop manger afin de ne pas être trop lourd pour pouvoir faire la longue prière du soir. Elle a lieu entre 19 h et 20 h. Elle est composée de 17 *rakats* (1 *rakat* : deux stations debout et une inclinaison). Cette prière s'appelle le *Tarawi* et se divise en trois parties :

— la prière du soir proprement dite composée de 4 *rakats* après lesquels on rompt la prière par des salutations (*salamou aléikoum*) ;

— le *Nafla* de 10 *rakats*. On fait 5 fois 2 *rakats*. On rompt la prière par un nouveau *salamou aléikoum* ;

— ensuite c'est le *Safan Witri* de 3 *rakats*. Après deux *rakats*, on rompt la prière puis on fait le *rakat* final.

A Abobo-Gare, la prière se fait dans la cour sous la conduite d'un des hommes. A Adjamé, on va prier dans la cour voisine parce qu'on y trouve un meneur de prière compétent. Celui-ci est peulh. Notons que les différences ethniques ne gênent personne en ces occasions.

De retour de la longue prière, on mange les différents plats. On mange beaucoup. Après les repas, les hommes s'étendent sur les nattes devant leur logement, bavardent un peu et s'endorment finalement sur place. L'heure du coucher est avancée car tous sont fatigués par une longue journée de jeûne. Les femmes se couchent tôt afin de pouvoir se lever tôt le matin. Certaines dorment dès 21 heures.

La vie conjugale

Les ménages que nous avons rencontrés à Abobo-Gare sont bigames. Chaque homme a deux femmes. Aussi serait-il intéressant de savoir comment vivent ces ménages à trois, comment sont réparties les tâches ménagères, comment l'homme se consacre à ses deux femmes et qu'elle est la place de la première femme.

Le mari est l'objet du dévouement des deux épouses. Chacune d'entre elles est à ses petits soins. Le mari par contre doit adopter une attitude qui ne puisse pas susciter la jalousie de l'une des femmes. Il feint l'indifférence malgré une préférence réelle

pour la seconde femme même si elle n'est pas la cadette.

Les « tours »

La durée des tours varie selon les ménages. Cela va de 2 à 5 jours. Mais à Abobo-Gare où nous avons travaillé, les tours sont de 3 jours au cours desquels tous les travaux ménagers sont effectués par une des deux femmes. Celle-ci s'occupe de l'entretien de la maison (nettoyage, rangement), fait la cuisine, la vaisselle, la lessive. Pendant ces trois jours, le mari va dormir dans la chambre de la femme qui est de « service ». Ces trois jours terminés, elle nettoie à fond la maison et laisse tous les autres travaux à l'autre femme. Elle pourra alors se reposer, aller rendre visite à ses parents ou à ses amies.

Les coépouses

L'entente n'est pas parfaite entre les femmes. Ce sont des scènes de jalousie perpétuelles ; elles se calomnient. C'est le cas du logement 6 où la première femme est jalouse de la plus jeune et elle la provoque tout le temps et l'empêche de communiquer avec son mari. Certaines coépouses ne se parlent pas (logement 4) et pourtant elles vivent dans la même maison et le mari est incapable de les réconcilier. Elles refusent de partager le repas commun ; cependant les enfants restent réunis.

Le rôle de la première femme

C'est elle le chef de famille après le mari et elle doit assurer la bonne marche du foyer. Aucune décision ne peut être prise (concernant le ménage) sans son avis. Le mari doit même la consulter lorsqu'il a envie de prendre une seconde femme. Elle peut accepter ou refuser. Dans ce dernier cas, le mari peut outrepasser ses volontés et épouser celle qu'il veut. Dès lors, les deux coépouses ne s'entendront pas. C'est à la première femme qu'est remis l'argent de la popote, les condiments, les ignames (apportés occasionnellement par les maris) qu'elle est tenue de diviser en deux parts bien égales.

Au cours des réunions de famille (pour régler des litiges, pour le mariage d'une des filles du mari) c'est à elle qu'on passe la parole après les hommes. Elle jouit du droit d'ainesse. La seconde femme lui doit du respect. Elle doit l'aider dans les travaux ménagers dans le cas où il y a entente. La première femme n'a tous ces privilèges que lorsqu'elle est gentille avec sa coépouse. Dans le cas contraire, elle ne jouit plus de

(1) C'est l'heure à laquelle la nuit tombe.

son autorité d'antan. Cette mésentente entre les deux femmes déteint durablement sur les enfants.

A Adjamé, les ménages sont monogames. Mais il y a cependant des problèmes. Les maris entretiennent des maîtresses. La femme légitime est délaissée au profit de celles-ci. Ces maîtresses ont tous les avantages matériels. Elles reçoivent des cadeaux, de l'argent pour la nourriture. Ce sont elles qu'on sort, qu'on amène au cinéma, danser. Nous pensons que l'entretien des maîtresses déteint sur le budget familial. Le mari ne peut faire face à toutes les dépenses. Aussi ne donne-t-il qu'une somme unique et dérisoire à la femme légitime.

Dans tous nos ménages, aussi bien à Abobo-Gare qu'Adjamé, il n'y a pas de vraie vie du foyer, de vie intime entre les époux. Le mari ne peut se partager entre plusieurs femmes. Il est obligé de jouer à l'indifférent. Les époux ne causent presque pas ensemble, ne font pas de projets ensemble, ne regardent pas l'avenir ensemble. Chacun mène sa petite vie, chacun a ses préoccupations, ses amis, ses goûts. Les femmes ignorent jusqu'au salaire de leur mari. Elles ne connaissent même pas leur âge, leur lieu de naissance. Elles ne peuvent le leur demander car ils croieraient qu'elles vont faire des « fétiches » contre eux pour tourner leur tête !

2.3. LA VIE DE LA FEMME ET L'ÉDUCATION DE L'ENFANT

Les activités commerciales des femmes

A Abobo-Gare, tous les femmes sont ménagères. Elles ne s'occupent que de leur foyer. Leur mari s'oppose à ce qu'elles exercent une autre activité. Elles dépendent essentiellement d'eux. Elles se sont toutes plaintes du fait qu'elles restent inactives et n'ont pas d'argent pour elles-mêmes. Cependant les deux femmes du logement 4 tiennent un commerce. L'une d'entre elles vend des pagnes, de la vaisselle, des tissus qu'elle achète à des revendeurs au port. Son fonds de commerce lui vient de ses frères. Elle a commencé avec un capital de 15.000 F. Actuellement, elle achète pour 300.000 F de marchandise. Elle vend ses marchandises à son domicile à des commerçants qui viennent lui acheter en gros. Elle peut vendre un complet wax (1) à 4.500 F alors que sur le marché on l'achète à 6.500 ou 7.500 F. Elle a une complète indépendance économique vis-à-vis de son mari. La seconde femme tient un commerce moins important. Elle vend des médicaments. Il s'agit de gélules phar-

maceutiques en provenance du Ghana et que les femmes vendent sur le marché 25 F les deux. La vente de ces produits pharmaceutiques ghanéens n'est pas contrôlée par l'État. Ces comprimés, d'après elles, soignent tous les maux (migraines, coliques, blessures). Notre femme achète le sachet de 1.000 gélules à 5.000 F pour le revendre à 7.000 ou 8.000 F au détail à travers le quartier. Cette différence de gain entre les deux femmes est une source de jalousie. Mais la seconde femme ne peut rivaliser avec la première car celle-ci a un commerce plus intéressant.

A Adjamé, toutes les femmes tiennent un petit commerce. Ce sont toutes des vendeuses de gâteaux, d'arachide, d'orange. Leur activité est récente. Auparavant, elles ne faisaient rien. Devant la cherté de la vie, elles se sont lancées dans ce commerce afin d'avoir de l'argent pour elles-mêmes. Cela leur permet d'acheter des friandises pour leurs gosses (*aloko, frigolo, yaourt*). Elles s'offrent de temps en temps des pagnes, des foulards en économisant. Les vendeuses de gâteaux réalisent un bénéfice de 1.000 à 2.000 F tous les deux jours. Pour les autres vendeuses, ce bénéfice est insignifiant (50 F, 100 F). Elles n'épargnent pas leur argent. Elles participent à l'entretien du ménage en apportant une aide complémentaire de l'ordre de 200 F, 300 F selon leur avoir. Elles achètent aussi des vêtements pour leurs enfants. Aussi ne mettent-elles pas grand chose de côté. La locataire du logement 6 apprend la couture au foyer de la femme d'Adjamé. Après sa formation, elle espère pouvoir se mettre à son compte.

La femme et ses loisirs

Les activités sociales

. LES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES

La plupart des femmes que nous avons interrogées font partie d'associations de ressortissants d'une même région ou d'un même village. Les réunions se tiennent pour certaines une fois par semaine, c'est-à-dire tous les samedis à partir de 16 heures, et d'autres une fois tous les quinze jours c'est-à-dire un samedi sur deux. Ces réunions commencent à 16 heures pour finir vers 19 heures. Au cours de ces assemblées, on parle du développement de la région et de la contribution de chacun à ces actions de développement. On cotise régulièrement (500 F par mois). Ces associations prêchent l'entente, la solidarité entre leurs membres. Des cotisations extraordinaires sont levées

(1) Wax : pagne imprimé. Complet wax : pièce d'une longueur suffisante pour réaliser une tenue complète.

pour porter assistance à un des membres à l'occasion d'un décès, d'un mariage ou d'un baptême.

. LES VISITES

Elles vont rendre visite un dimanche sur deux à leurs parents en dehors du quartier. Les femmes d'Abobo-Gare ont tendance à venir vers Abidjan. Elles vont souvent à Treichville, à Marcory, à Adjamé. Celles d'Adjamé vont à Treichville, à Port-Bouët et Abobo-Gare. Ces visites ont lieu très souvent dans l'après-midi entre 13 h et 18 heures. Elles rendent visite à leurs parents (oncles, tantes, cousins), à leurs beaux-parents ou à des amies. Elles font leur seule visite sauf de temps en temps ; lorsqu'elles vont voir leurs beaux-parents, elles sont accompagnées de leur mari. Chacune a, en dehors de son mari, ses fréquentations.

. L'AMITIÉ

La plupart de nos femmes n'ont pas beaucoup d'amies. Elles ont souvent une amie dans la même cour. Elles se font des confidences. Entre amies elles s'entraident, lorsque l'une d'entre elles est malade, pour les travaux ménagers, pour la garde des enfants. L'amie intervient quelquefois pour régler les litiges entre les époux. Cependant, entre amies, elles ne se passent pas d'argent car elles pensent que les problèmes d'argent sont des entraves à l'amitié. Elles préfèrent emprunter à leurs proches parents (sœurs, tantes, grand-mère) ou même à des gens du même village qu'elles.

Certaines sont amies avec leurs sœurs. C'est le cas dans le logement 2 à Adjamé. La veuve du propriétaire et sa sœur sont très liées. Elles s'entendent parfaitement, partagent leurs joies et leurs peines. Elles se font des cadeaux (boucles d'oreilles, foulards, etc.), se passent facilement de l'argent.

A Abobo-Gare, on retrouve des amies dans la même cour. Il s'agit de la locataire du logement 1 et la seconde femme du logement 2. Elles font leurs sorties ensemble, ont le même goût (choix des pagnes, des foulards). Cependant, elles ont d'autres amies en dehors du quartier et qu'elles connaissent depuis très longtemps pour avoir passé leur enfance ensemble. A ce niveau-là elles ne se disent plus des amies, mais des sœurs. Elles se fréquentent régulièrement, se font des cadeaux (pagnes, corsages), s'entraident (on se passe des trousseaux pour les bébés, etc.). Certaines ont eu des déboires avec leurs amies. Elles sont blasées et n'ont plus que des camarades. Elles ne se lient plus facilement car elles pensent qu'il n'existe

pas d'amitié sincère. Elles fréquentent surtout leurs parents proches.

Les plaisirs

Nos femmes n'ont pas beaucoup de distractions. Elles ne vont presque jamais au cinéma (celles d'Abobo-Gare sont éloignées des salles de cinéma et à Adjamé la salle de cinéma du quartier est fermée) ; elles écoutent cependant la radio. Elles écoutent surtout la musique. L'émission « Notre heure Mamie » qui leur est destinée n'atteint pas son objectif car elles ne comprennent pas le français. Souvent cette émission s'adresse plus aux intellectuelles qu'aux ménagères. Elles aiment bien les émissions en langues nationales surtout en Dioula et en Baoulé. Cependant le poste radio reste ouvert toute la journée. Elles regardent quelquefois la télé. Ceux qui possèdent la télé dans la cour font sortir leur téléviseur par beau temps. Ainsi tout le monde en profite. Elles préfèrent les émissions de danses folkloriques, de Léonard Groguhet qui relate des faits de tous les jours. Très souvent, elles se retrouvent pour bavarder. On se raconte les menus faits de la journée. On plaisante. Ces bavardages sont entrecoupés d'éclats de rire. Elles s'achètent souvent des frivolités : des boucles d'oreilles à la mode, des corsages, des foulards. Elles s'achètent de temps en temps des friandises : de l'*aloko*, du yaourt, du *frigolo*.

Les soins du corps

. L'HYGIÈNE

Les femmes prennent leur douche deux fois par jour : une douche le matin au réveil et le soir vers 18 heures. Elles se lavent à grande eau, se savonnent abondamment. Elles restent au moins dix minutes dans la douche. Après la douche, elles s'épongent avec une serviette de bain. Ensuite, elles sortent de la douche et rentrent dans leur chambre. Là elles s'enduisent de crème pour la peau (*astral*, « brillantine » ou beurre de *karité*). Le beurre de *karité* (1) est la pommade qui revient le moins cher puisqu'elles-mêmes le préparent à la maison. Elles font blanchir le beurre du *karité* au feu. On y ajoute un jus de citron pour couper l'odeur. Puis on retire la casserole du feu. Il ne faut pas laisser le beurre de *karité* trop longtemps au feu sinon il brûle et devient noir. On laisse refroidir la crème puis on la renverse dans un pot ou une boîte. On y ajoute du parfum pour que cela sente bon.

(1) Karité : arbre de la savane arborée (*Butyrospermum parkii*) dont l'amande fournit une matière grasse très recherchée.

Le beurre de karité entretient bien la peau et sert même pour la fabrication de certains produits de beauté. Après le corps, elles se poudrent le visage, se soulignent les yeux avec un crayon noir. Nos femmes ne se fardent pas et leur toilette est très sommaire. Nous n'avons pas rencontré au cours de notre enquête de femmes qui se déteignent les cheveux. Elles sont toutes restées naturelles.

. L'HABILLEMENT

L'habillement diffère selon les occasions. Elles ont des habits :

- pour rester à la maison et faire le ménage ;
- pour aller au marché ou rendre visite ;
- pour les jours de fêtes.

Lorsqu'elles restent à la maison et qu'elles sont occupées à leurs travaux, elles ne portent qu'un pagne et une camisole. Le pagne et la camisole peuvent être de différentes couleurs. Le foulard est noué sans soin. Quelquefois, elles n'ont pas de foulard. Elles ont la tête nue. Elles ne portent pas de bijoux à part des boucles d'oreilles. Elles chaussent des sandales en plastique.

L'habillement est plus soigné lorsqu'elles vont au marché ou vont rendre visite. A ces occasions, elles revêtent des habits en bon état. Il s'agit souvent d'un complet *wax* ou *java* (trois pièces : la camisole, le pagne qu'on noue autour des reins, et le second pagne qu'on attache sur les deux autres éléments). Quelquefois il s'agit d'un boubou en pagne indigo (basin, satin ou percale teints à l'indigo). Sous le boubou, on attache un pagne *wax* ou un pagne tissé. Il y a une certaine recherche dans les couleurs. On noue un foulard qui se « marie » avec l'ensemble. On se met des bijoux en pacotille. On chausse des sandales à talons moyens.

Pour les jours de fête, chacune fait étalage de ce qu'elle a de plus joli et de plus précieux. Les pagnes sont des *wax* de première qualité, c'est-à-dire des *wax* hollandais. On peut porter aussi du *superwax* (pagne *wax* dont le tissu est en tergal ; il ne s'agit plus de simple cotonnade), ou du *superbasin* (du bassin sur lequel on imprime des motifs de pagne *wax*), ou des tissus dentelles (surtout pour les grands boubous ; le pagne est doublé avec un tissu de la même couleur de sorte qu'il ne soit pas transparent). On se met des bijoux en or lorsqu'on en a. On se refait les tresses. Toutes aspirent à être belles. On porte la paire de chaussures achetée pour la fête.

Les problèmes de sante

Nous avons rencontré au cours de nos enquêtes des cas de stérilité. C'est le cas dans le logement 6 à Adjamé où le mari a engagé d'énormes frais (45.000 francs) pour soigner sa femme. Elle continue jusqu'à présent les traitements. Deux autres cas se sont présentés à Abobo-Gare (logement 2 et logement 6). Là les maris n'ont pas payé les médicaments prescrits. Elles ont dû arrêter de se faire suivre par le docteur.

A Abobo-Gare, la seconde femme du logement 2 avait des dermatoses et elle se soignait à l'INSP (1) à Adjamé. On a rencontré des cas de maux de dents. La dame peulh à Adjamé s'est fait arracher trois dents à la fois. Nous n'avons pas noté des cas de très graves maladies. Lorsqu'elles ont une migraine, elles prennent de l'aspirine. Pour les maux de ventre, elles utilisent des médicaments indigènes. Lorsque c'est vraiment trop grave elles vont à l'hôpital. Certaines d'entre elles nous ont entretenu du comportement des sages-femmes dans les maternités. Elles sont maltraitées par ces dames. On nous a cité le cas de femmes qui accouchent à même le sol parce que les sages-femmes leur disent d'attendre et que ce n'est pas encore le moment. Ces sages-femmes passent leur temps à bavarder. Elles nous ont dit que ces genres de comportement étaient ceux de jeunes sages-femmes. Aussi ont-elles peur des injures, des mauvais traitements de ces femmes et refusent-elles d'aller aux consultations à la maternité.

Les enfants

Dans les deux cours visitées, nous avons constaté qu'il y avait beaucoup d'enfants. Cependant l'éducation donnée à ces enfants diffère : celle du petit garçon diffère de celle de la fillette.

Leur éducation

Partout dans les deux cours, une différence est marquée entre le petit garçon et la fillette. Ces femmes pensent que la fillette doit être initiée aux travaux ménagers très tôt. Ainsi il n'est pas rare de voir des fillettes de 10 ans aidant à la cuisine, faisant la vaisselle ou allant à la corvée de l'eau. Elles lavent les habits de leurs petits frères. Certaines sont initiées au commerce. Les vendeuses de gâteaux donnent la moitié de leur marchandise à leurs filles qui vont la vendre à travers le quartier.

Par contre le garçon ne fait rien à la maison. Il

(1) INSP : Institut National de Santé Publique.

passé le plus clair de son temps à jouer. De temps en temps, on l'envoie faire des courses (acheter du savon, une boîte de tomate). Ce système d'éducation est traditionnel et l'on remarque que la vie citadine n'a pas transformé cette tradition.

L'école

À Abobo-Gare, il n'y a que les garçons qui vont à l'école. La plupart des filles ne sont pas en âge scolaire. Les enfants fréquentent des écoles publiques car l'enseignement y est gratuit et les parents n'engagent pas de grosses dépenses. Seuls les enfants du logement 1 vont dans un cours privé non loin de la maison. Leur mère préfère les avoir à côté d'elle car l'école publique d'Abobo-Gare est éloignée et les inondations sont fréquentes dans le quartier. Elle peut ainsi les accompagner et aller les chercher aux heures de sortie. Nous pensons que les locataires du logement 1 d'Abobo-Gare se permettent de payer des cours privés parce qu'ils n'ont que deux petits garçons allant en classe. Cependant cela leur revient un peu cher : 26.000 F/an pour le cours moyen première année et 15.000 F pour les cours préparatoires. Les enfants du logement 4 sont à Gagnoa chez leurs grands parents. C'est là que leurs parents les avaient laissés pour venir chercher du travail à Abidjan. Les conditions de vie étant plus faciles à Gagnoa qu'à Abidjan, leur père a décidé qu'ils y resteraient pour continuer leurs études.

À Adjamé, la plupart des enfants vont à l'école. Cependant une fois les enfants inscrits à l'école, les parents ne s'occupent pas d'aller voir l'instituteur. Ils attendent les bulletins de fin de mois ou du trimestre ou quelquefois les convocations du maître. Cette même attitude est observée à Abobo-Gare. Il existe quand même une exception. La locataire du logement 1 va voir l'instituteur une fois par mois. Elle va se renseigner si ses enfants sont attentifs en classe.

La santé

Lorsque les enfants sont malades, les femmes les soignent à l'indigénat. Elles vont acheter des plantes, des feuilles au marché chez des marchands de médicaments. Quand ces médicaments se révèlent inefficaces, c'est en ce moment qu'elles songent à aller au dispensaire. Aucune d'entre elles ne fréquente régulièrement la PMI. Elles n'y vont qu'en cas de maladie de leurs enfants en bas âge. Elles ne donnent pas de nivaquine chaque jour à leurs enfants pour les protéger des accès paludiques. Elles ignorent tout du côté préventif des médicaments. Il serait souhaitable qu'elles fréquentent les PMI où elles recevraient cette éducation. Les femmes d'Abobo-Gare sont éloignées de ces centres de santé.

Pour les enfants qui vont à l'école, ils se soignent au service médico-scolaire. Il y a un cahier qui circule dans les classes et le maître inscrit le nom des enfants malades. Ils sont conduits ensuite au service médico-scolaire.

À la maison, il n'existe pas de boîte à pharmacie. Elles ne possèdent même pas de quoi panser une plaie. Ceci n'est pas le cas dans le logement 1 à Abobo-Gare où, sur l'initiative du mari, il y a une petite caisse contenant de l'alcool à 90°, du mercurochrome, du sparadrap, de la nivaquine sirop, des sirops pour la toux et bien d'autres médicaments.

Rôle respectif de la mère et du père

L'éducation des enfants, quel que soit leur sexe, incombe dans les milieux que nous avons visités à la femme. L'enfant, dès qu'il est au monde, est à la charge de la mère. C'est elle qui l'habille, le soigne lorsqu'il est malade. C'est la femme qui fait le trousseau de son bébé.

Plus tard, le père se contente de le mettre à l'école. La locataire du logement 4 à Abobo-Gare s'occupe elle-même d'inscrire ses enfants à l'école, d'acheter leurs fournitures. C'est encore à la mère que revient la responsabilité de corriger l'enfant, de surveiller ses fréquentations.

Les pères lorsqu'ils rentrent du travail, se soucient peu de bavarder avec leurs enfants, de savoir ce qu'ils ont fait dans la journée. Les enfants grandissent en marge et ont peur souvent d'approcher le père à qui ils n'ont presque rien à dire. Le père se contente de nourrir la famille, d'apporter des sucreries aux enfants en bas âge.

Les femmes et le village

Les rapports avec le village sont maintenus. Les femmes reçoivent très souvent des nouvelles de leurs parents restés au village par l'intermédiaire de compatriotes venant du village. Elles y retournent chaque fois qu'elles ont un enfant afin de le présenter aux parents. Elles retournent au village à l'occasion de mariages, de fêtes, de funérailles.

Les femmes envoient de l'argent à leurs parents (1.000 ou 2.000 F selon leur avoir) par l'intermédiaire de parents ou amis allant au village. Souvent elles achètent du poisson fumé et des crabes frais qu'elles font frire et qu'elles envoient à leur mère restée au village. Souvent, elles envoient des pagnes à leurs petites sœurs et à leur mère. Quelquefois les parents demandent de l'argent pour acheter des médicaments ou alors reconstruire une case. La femme a alors recours à son mari pour aider ses parents. Celui-ci, dans la mesure de ses possibilités, les aide. Quelquefois lorsque les parents (père, mère) sont trop vieux

ou trop nécessaire, les femmes accueillent chez elles leurs petits frères ou sœurs, des cousines qu'elles éduquent comme leurs propres enfants.

Elles font partie d'associations qui regroupent les ressortissants d'un même village. Il s'agit d'associations mixtes. Elles cotisent pour 500 F par an, mais il reste des cotisations exceptionnelles en cas de décès. Ces cotisations leur permettent d'aider par exemple à l'achèvement de la construction d'une mosquée, d'une école. Ce sont les hommes qui dirigent toutes les actions, organisent les réunions.

Elles font partie d'associations féminines et ceci au niveau de leur quartier. Elles cotisent pour 200 F/mois. Elles se retrouvent à l'occasion des baptêmes, des mariages. Elles s'entraident mutuellement.

Les projets des femmes

Elles nourrissent beaucoup de projets. Elles espèrent se construire une maison au village, s'acheter des bijoux de valeur ou alors envoyer leurs parents à la Mecque. Mais ces projets sont loin d'être réalisés car la plupart de ces femmes n'ont pas de sources de revenus importantes. Elles tiennent, pour la plupart, un petit commerce qui ne leur rapporte que 1.000, 2.000 ou 5.000 F de bénéfice par mois.

Cependant, l'une d'entre elles tient un commerce important (300.000 F de chiffre d'affaire). Jusqu'ici, elle s'est achetée des bijoux en or, des habits pour elle et ses enfants (6 fils) dont elle a la charge entière. Elle envoie régulièrement de l'argent à ses parents (15 à 20.000 F). Elle espère se construire une maison à Gagnoa où sont ses parents mais elle attend d'avoir un peu plus d'argent.

Les projets de ces femmes ne constituent pas de simples rêves. Elles espèrent pouvoir un jour les réaliser. Aussi celles qui n'ont pas d'activités supplémentaires ont-elles posé le problème devant leur mari. Devant la cherté de la vie, elles aimeraient avoir de l'argent pour elles-mêmes, pour s'occuper de leurs enfants. Elles n'ont pas seulement des projets de gros investissements, elles aspirent à mieux vivre, à profiter de la joie de vivre au temps présent. Elles aimeraient avoir une certaine indépendance économique vis-à-vis de leur mari, pouvoir s'offrir tout ce dont elles ont envie (pagnes, foulards, bijoux) sans attendre quoi que ce soit de leur époux. Elles doivent aussi préparer l'avenir de leurs enfants en les aidant à faire des études sérieuses, leur épargner les soucis matériels.

La vie en milieu urbain est difficile mais en ville elles sont au contact du modernisme. Elles rencontrent beaucoup de monde, les différences ethniques sont moins accentuées. En ville, on peut fréquenter les foyers de la femme, apprendre un métier. La condition de la femme est améliorée par rapport à ce

qu'elle est au village. Aussi préfèrent-elles vivre en ville. Cela est bien vu lorsqu'on arrive de la ville et que l'on vient passer quelques jours au village.

Certaines espèrent un jour retourner vivre leurs derniers jours au village. D'autres ne conçoivent l'avenir qu'avec leurs époux et avec leurs enfants.

3. Un immeuble à Yopougon

Dans la vaste banlieue de Yopougon, sorte de « ville nouvelle » essentiellement consacrée aux couches moyennes de la population abidjanaise, nous avons rendu visite à deux familles d'ethnie yacouba, habitant un immeuble de quatre étages. Cet immeuble est compris dans un ensemble construit par une société immobilière de l'État : la SOGEFIHA.

Ces appartements ont chacun deux chambres à coucher, une salle à manger et un salon, une cuisine, la douche et les toilettes. Nous ne pourrions pas décrire les chambres puisque nous n'y avons pas eu accès. Le salon comporte quatre fauteuils en bon état, un poste téléviseur. La salle à manger comprend une grande table et des chaises. Dans un coin, il y a un frigidaire et un buffet dans lequel sont rangés les verres, les assiettes. Au mur, sont accrochés des photos de parents, d'enfants, des calendriers. Dans les deux appartements, l'ameublement est simple et bien tenu. Les maisons sont très propres. L'appartement 1 semble bien étroit pour 14 personnes. Les garçons dorment dans le salon.

Pour une raison de disponibilité en temps, cette enquête est beaucoup plus succincte que celles que nous avons réalisées dans les cours d'Adjamé et d'Abobo. Elle suffit cependant à mettre en lumière quelques différences de comportement sur fond de ressemblance. Il conviendrait toutefois de confirmer ces observations en renouvelant cette expérience.

La vie conjugale et le budget

Les ménages visités sont l'un polygame et l'autre monogame. Dans le premier ménage, le mari a trois épouses. La première femme joue un rôle particulier. C'est elle qui est le chef de famille après le mari. C'est à elle que le mari remet l'argent de la popote.

Le budget s'organise ainsi : tous les mois le mari donne 25.000 francs. Il achète aussi deux sacs de riz de 60 kilos pour le mois, ainsi que la viande (5 kg pour la semaine) ; quelquefois il rapporte de la banane, de l'ananas. Chaque matin, la première femme remet 500 F à ses coépouses pour la sauce ou 1.000 F quand on veut manger du manioc. Elle achète 100 à 150 F de combustible par jour. C'est la première femme qui achète l'huile, le savon. Ces

25.000 F suffisent car elle s'organise pour joindre les deux bouts. Il n'y a pas de reliquat car ils sont nombreux à la maison et le mari est seul à s'occuper de tout à la maison (eau, électricité, loyer, nourriture).

Cette première femme est considérée comme la maman. Elle est plus âgée que ses deux coépouses et elle est respectée d'elles. Elle leur achète parfois des habits (selon la coutume et parce qu'elles sont gentilles avec elle). Elle ne fait plus rien à la maison. Elle ne fait plus de cuisine. Les travaux ménagers sont à la charge des deux jeunes femmes. Elles font ensemble la cuisine. L'une d'entre elles peut faire la sauce, l'autre le riz ou le *foutou* de manioc. Cela va de même pour l'entretien de la maison : nettoyage, balayage. Cependant, dans le lit conjugal il y a un tour de 4 jours. Puisqu'il n'y a que deux chambres, ce sont les femmes qui se déplacent.

Le mari s'entend parfaitement avec ses trois femmes car il ne fait pas de différence entre elles. Il s'occupe de toutes les trois. Il les habille : chacune reçoit chaque trimestre un « complet » (quelquefois la première femme en reçoit deux). Il les amène le samedi soir au cinéma.

Le deuxième ménage est monogame. Il n'y a donc pas de problèmes de coépouses, de tours... Le mari donne à sa femme 20.000 F par mois, soit près de 700 F par jour. Avec ces 700 F, la femme achète des condiments, le combustible (100 F à 150 F/jour). Le mari achète le sac de riz de 60 Kg. Elle juge cette somme largement suffisante. Il arrive à cette femme d'avoir un reliquat de 1.000 à 2.000 F. Cette somme sert pour l'entretien de la famille.

L'emploi du temps

Les femmes de Yopougon ne tiennent pas de commerce important. Elles vendent des beignets, des oranges devant leur immeuble. La plupart du temps, elles s'occupent de leur ménage.

Le matin, entre 7 h et 8 h du matin elles vont au marché de Yopougon. Elles en reviennent vers 9 heures. Dès 10 heures, elles s'affairent pour la préparation du repas qui est pris à midi pour les femmes et 13 h 10 pour les hommes.

Après le repas, elles font la sieste jusqu'à 14 heures. Ensuite, elles se refont les tresses, balayent la maison. À 16 heures, on prépare le repas du soir. Vers 18 heures, on fait la toilette des enfants. Ensuite, elles s'occupent d'elles-mêmes. Elles se lavent avant le repas du soir. Elles regardent ensuite la télé jusqu'à la fin des émissions (22 heures).

Les repas

Il y a trois repas par jour. Le petit déjeuner est

composé de beignets, de café, ou bien du reste du repas du soir, riz-sauce ou *foutou* de manioc. Il y a des jours où ce petit déjeuner n'est pas pris. Le mari déjeune très tôt le matin (6 heures) avant d'aller au travail. Pour les autres membres de la famille, il n'y a pas d'heure fixe et ce repas n'est pas pris en commun.

La base du déjeuner est constituée de riz, de *tô* de maïs, de *foutou* de banane ou de *foutou* de manioc. Au nombre des sauces on peut citer la sauce graine, la sauce arachide, la sauce gombo. Le *foutou* de manioc se mange avec une sauce gluante (*sran*).

LA PRÉPARATION DU sran

- On réduit en poudre le *sran* (1).
- On met la viande et un peu d'eau de feu.
- On fait dorer la viande puis on la recouvre d'eau.
- On pile du poisson séché et on ajoute cette farine à la sauce.
- On ajoute du sel, du piment, et on laisse cuire. Lorsque la viande est bien cuite, on descend la marmite du feu et on ajoute le *sran*. On remue. Le *sran* accompagne le *foutou* de manioc et est fort apprécié.

Au menu du soir il y a toujours soit du riz, soit du manioc, avec une nouvelle sauce.

Le petit déjeuner est pris chacun de son côté. Mais à midi, dans le premier ménage, la première femme et les quatre garçons mangent à table avec le papa. Ce repas est pris vers 13 h 20. Les deux autres femmes et les filles mangent ensemble sitôt le repas prêt. La femme du 2^e ménage mange à midi avec ses neveux et beaux-frères. Son mari ne rentre pas tous les midis. Le soir, tout le monde mange ensemble.

Les enfants

Les rôles de la fille et du garçon sont différents dans la vie. La fille est appelée à être une mère de famille qui doit s'occuper de son ménage. Les enfants sont corrigés par les mamans qui surveillent leurs fréquentations. Les pères s'occupent convenablement de leurs enfants. Ils causent avec eux.

La chance est donnée aux quatre enfants d'âge scolaire d'aller à l'école. Les enfants fréquentent des cours privés et des cours publics. Les deux plus jeunes vont à l'école publique de Yopougon. Une fille fréquente l'école privée Samaké d'Adjamé (cours moyen 2^e année) pour 35.000 F par an. Le fils aîné suit le cours Castaing en 3^e année de comptabilité (144.000 F/an). Le père les dépose tous les matins en allant au travail. La jeune fille ne rentre pas à midi

(1) *Sran* : feuilles de baobab séchées.

à la maison et elle a 50 F pour son déjeuner. Dans la seconde famille, il n'y a pas d'enfant en âge d'aller à l'école. Seuls les neveux vont à l'école publique de Yopougon.

Les enfants qui vont en classe se font soigner au service médicocolaire. Les autres enfants sont soignés par le docteur de l'entreprise où travaillent les maris. Les femmes sont traitées par ce même docteur (consultations prénatales, soins, etc.). Souvent on soigne les gosses à l'indigénat lorsque ce n'est pas trop grave.

La femme pour elle-même

Aucune des quatre femmes rencontrées ne fait partie d'une association villageoise. En matière de loisirs, il faut souligner qu'elles vont au cinéma du quartier avec leur mari tous les samedis soir. Ce sont les films d'action qui les intéressent car ça les tient éveillées. Elles ne comprennent pas le film, seules les images les intéressent. Par ailleurs, elles regardent beaucoup la télévision, toutes émissions confondues. Cela leur permet de passer le temps. Elles ont également la radio, dont elles écoutent les émissions en langues nationales, surtout le mardi et le vendredi quand on donne les informations en yacouba.

Elles n'ont pas beaucoup d'amies. Elles en ont quelques-unes à Attiécoubé, qu'elles fréquentent régulièrement, à qui elles font des confidences, mais qu'elles ne sollicitent jamais pour de l'argent.

Au chapitre de la toilette, il faut d'abord remarquer qu'elles n'utilisent pas de produits sophistiqués. Elles ne prennent que des crèmes pour la peau. Elles ne se maquillent pas. Les jeunes femmes se soulignent quelquefois les yeux au crayon noir. Leur habillement est simple. Il se compose de trois pièces : la camisole, les deux pagnes. Elles ne portent jamais de boubou. Il y a des habits pour rester à la maison. Ce sont en général des vêtements délavés. Les habits neufs sont réservés pour la fête. Enfin, elles n'ont pas de bijoux en or et elles n'en désirent pas, car ce n'est pas la coutume chez elles d'avoir des parures en or.

Elles disent ne pas avoir de projets importants. Elles aspirent à mieux vivre, à avoir de l'argent pour elles-mêmes. Pourtant, dans le premier ménage, certains projets importants ont été réalisés : ils ont une maison à Yopougon-marché et une autre au village. Le deuxième foyer est jeune. Ils viennent de se marier et ils n'ont pas beaucoup de moyens pour réaliser tous leurs désirs (maison, voiture).

Elles retournent souvent au village (une fois par an). Elles y vont avec leur mari pendant les congés de celui-ci. Dans d'autres cas, elles demandent la permission à leur mari (quand elles ont envie de voir leurs parents). Elles envoient des habits neufs aux parents restés au village. Il n'y a pas d'envoi d'argent car elles-mêmes n'en ont pas. Ces habits sont achetés

par le mari. Du village, elles reçoivent du riz, de l'huile de palme, des poulets.

* * *

En conclusion, on a le sentiment, en dépit de la brièveté de cette deuxième enquête, qu'il y a une vie de famille plus développée et plus sereine dans le cas des deux ménages de Yopougon, dont le niveau social et culturel est pourtant comparable à celui des ménages observés dans les cours d'Adjamé et d'Abobo. À moins que cela soit à porter au crédit de l'ethnie yacouba, ou du hasard, il est probable que le type d'habitat ne soit pas étranger à cette constatation. Si ce lien se vérifiait, il faudrait encore départager ce qui est à mettre au crédit d'un standing de logement incontestablement supérieur (l'espace-cour en moins) et ce qui découle du principe-même de l'appartement individualisé, par opposition à la « cour » collective. Il faut cependant rappeler que le principe de l'appartement individualisé n'est guère applicable, en milieu urbain dense, qu'au-dessus d'un certain seuil de standing et de coût ; et que les immeubles de Yopougon s'insèrent dans un programme très fortement subventionné.

Il est en outre nécessaire de s'interroger, même à la lueur des trop rares indices recueillis (en attendant d'en recueillir de plus substantiels), sur la nature du « plus » que l'on croit pouvoir déceler dans la vie conjugale du ménage polygame de Yopougon. La paix dans le ménage, la différenciation des rôles et une complémentarité bien emboîtée entre jeunes épouses, épouse aînée et mari sont incontestablement plus agréables à constater que la rivalité parfois assez aigre qui semble opposer certaines coépouses de la première enquête, et l'espèce d'ignorance mutuelle ou d'opacité qui sépare généralement les époux. Les enfants semblent également y trouver leur compte.

Mais quelques signes indiquent que les femmes de Yopougon pourraient ne pas être gagnantes sur tous les tableaux. Aucune ne participe aux activités des associations d'« originaires ». La vie de cour a disparu, avec ses éléments négatifs mais aussi ses éléments positifs : entraide, complicité, ouverture à d'autres ethnies, contact de la rue. La télévision, par contre, est disponible : elle est toujours allumée. L'unité du lieu de vie de même que la sollicitude du mari, bon père de famille, est peut-être douce, peut-être opprimente. On peut craindre, au moins à ce stade de l'évolution sociale, qu'il en résulte une plus grande dépendance de la femme mariée, un enfermement, une fragilisation. On voit par là, en tout cas, que la politique de l'habitat pose des questions qui vont bien au-delà d'une simple arithmétique des besoins.

*Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M.
le 18 novembre 1983*